

HEBERGEMENT et TRAVAIL D'EQUIDES : la prise en pension consiste à garder l'équidé, le nourrir et lui assurer l'entretien de sa litière. Le contrat de pension consiste pour l'entreprise à recevoir l'équidé, à sa charge de le garder jusqu'à sa restitution. L'entreprise ne peut se servir de l'équidé déposé sans la permission expresse ou présumée du client déposant. Ces prestations relèvent du taux de TVA de 20%.

Les pensions et le travail des chevaux
(prix mensuel sauf indication contraire)

	Pension shetland		Pension cheval	
Pension paddock	Droit d'accès 80€	Total 120€	Droit d'accès 156,67€	Total 235€
	Hébergement 40€		Hébergement 78,33€	
Pension paddock avec mise à disposition d'un boxe	Droit d'accès 120€	Total 180€	Droit d'accès 180€	Total 270€
	Hébergement 60€		Hébergement 90€	
Pension Boxe	Droit d'accès 166,67€	Total 250€	Droit d'accès 226,67€	Total 340€
	Hébergement 83,33€		Hébergement 113,33€	
Pension journalière paddock	Droit d'accès 5,33€	Total 8€	Droit d'accès 6,67€	Total 10€
	Hébergement 2,67		Hébergement 3,34€	
Pension journalière boxe	Droit d'accès 8€	Total 12€	Droit d'accès 10€	Total 15€
	Hébergement 4€		Hébergement 5€	
Travail du cheval à la séance Possibilité d'un forfait mensuel	25€		25€	
Débourrage Forfait 1 mois environ, pension en sus	Total 350€		Total 400€	
Jument d'élevage prix TTX taux 10%	Jument seule		Jument suitée	
Pension paddock	8€		10€	
Pension boxe	10€		12€	
Forfait poulinage Surveillance, assistance et soins post-partum, pension en sus.	400€			
Soins	Petits soins courants : 5€/j	Pansements : 10€	Autres soins : Sur devis	

Autres prestations
Prix TTC au taux de 20%

Location du manège ou de la carrière : 10€/heure

Location	van 2 places
½ journée	35€
Journée en semaine	60€
Samedi ou dimanche	65€
Week-end	100€
Caution	500€